

naire, des catalogues d'objets bien conçus ont été distribués aux architectes, aux entrepreneurs, aux acheteurs, aux détaillants et aux hommes d'affaires canadiens et étrangers. De plus, des expositions ont été montées dans tout le Canada afin de promouvoir ces produits de bonne confection. Plus de 380 nouveaux modèles ont été choisis et soumis à des entreprises pouvant s'intéresser à leur fabrication. Un peu plus de 70 produits ont été adoptés et fabriqués pour le Centenaire.

Grâce au Conseil national de l'esthétique industrielle et au ministère de l'Industrie, un congrès international et un colloque sur l'esthétique industrielle furent tenus à Ottawa et à Montréal en septembre 1967. Cette réunion, qui a été couronnée de succès, a attiré 625 représentants de 32 pays différents.

Deux concours dans le cadre du programme *Design Canada*, destinés à reconnaître les réalisations des fabricants canadiens dans le domaine de l'esthétique industrielle ont pris fin en 1967. Le Programme de primes pour l'acier de charpente avait attiré 62 concurrents et quatre projets de ponts ou d'édifices ont mérité le Prix d'excellence, tandis que sept autres étaient reconnus comme «modèles remarquables». Dans le Programme de primes pour ouvrages en béton, auquel ont participé 152 concurrents, trois projets ont mérité un Prix d'excellence et 14 autres étaient reconnus comme «modèles remarquables». En 1967, un centre *Design Canada* fut organisé à la Place Bonaventure, à Montréal. Ce centre et celui de Toronto servent de foyers de promotion et d'étalage de produits et modèles choisis.

Le service *Design Canada* comprend une bibliothèque de référence sur l'esthétique industrielle, un répertoire des modélistes et des services de création de modèles; un service de conférenciers; un centre audio-visuel pourvu de films, de diapositives, et de matériel didactique pour la distribution, le prêt ou la vente et un répertoire illustré de tous les produits acceptés par les comités relevant du Conseil national de l'esthétique industrielle. Un service de consultation est disponible, sur demande, aux modélistes, aux fabricants, aux hommes d'affaires, aux éducateurs et au grand public. Partant du principe qu'une bonne conception des installations est susceptible d'améliorer les conditions de travail et d'entraîner une baisse considérable des coûts, un service de consultation est également mis à la disposition des organismes du gouvernement responsables de l'aménagement des bureaux.

Des bourses d'études et subventions offertes en vertu du programme *Design Canada* encourageant la formation professionnelle supérieure et la recherche dans ce domaine aident à l'avancement de l'esthétique industrielle au Canada.

**Programme de développement régional.**—Ce programme favorise le développement économique de régions désignées qui se caractérisent par un chômage élevé et chronique, par un faible taux de croissance de l'emploi et par de graves problèmes de sous-emploi comme l'indique le faible revenu des familles non agricoles. Des subventions pouvant couvrir jusqu'à un tiers du coût des investissements en équipement, machines et nouveaux bâtiments sont accordées, dans les régions désignées, aux industries de fabrication ou de transformation, soit nouvelles soit en voie d'expansion. De plus, il est possible de se prévaloir de déductions spéciales pour fins d'impôts visant l'amortissement accéléré de l'équipement, des machines et des bâtiments nouveaux ou d'agrandissements importants d'anciennes installations.

Le programme s'étend à de vastes régions réparties dans toutes les provinces, et comporte la désignation de 92 zones des Centres de main-d'œuvre du Canada et de comtés contigus ainsi que des divisions de recensement. Il vise des régions renfermant environ 17 p. 100 de la main-d'œuvre. À la fin de 1967, plus de 1,200 entreprises avaient exprimé l'intention d'agrandir leurs installations ou d'en établir de nouvelles dans ces régions et d'y investir plus de 1,800 millions de dollars. Les nouvelles installations devraient assurer directement plus de 50,000 emplois nouveaux, et on prévoit qu'un nombre égal d'emplois supplémentaires seront créés dans les industries d'approvisionnement et de services connexes.